

GRENOBLE INP – UGA

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la coopération internationale, ouvert au titre de l'affectataire INP GRENOBLE, session 2025

L'administrateur général de Grenoble INP – UGA,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la coopération internationale, ouvert au titre de l'affectataire INP GRENOBLE, au titre de l'année 2025 :

Madame ALPAN Gülgün, professeure des universités première classe, présidente, Grenoble Institut national polytechnique Uga, Grenoble.

Monsieur ECHENIM Mnacho, professeur des universités première classe, vice-président, Grenoble Institut national polytechnique Uga, Grenoble.

Monsieur MOREIRA Philippe, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Herès.

Madame GOUJON CHAMBON Sophie, ingénieure d'études de classe normale, Grenoble Institut national polytechnique Uga, Grenoble.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Grenoble, le 02/09/2025